

DESTINS DE CLANDESTINS DE JOSUÉ GUÉBO : UNE RHÉTORIQUE DE L'IMMIGRATION ILLÉGALE POUR LA RENAISSANCE DE L'AFRIQUE

DESTINS DE CLANDESTINS BY JOSUÉ GUÉBO : A RHETORIC OF ILLEGAL IMMIGRATION FOR THE RENAISSANCE OF AFRICA.

Arsène BLÉ KAIN

Université Alassane Ouattara

blekain1@yahoo.fr – <https://orcid.org/0009-0005-2915-4593>

RÉSUMÉ

La présente réflexion porte sur la question de l'immigration illégale. À partir de l'axe méthodologique sociocritique, elle s'efforce de donner les raisons qui justifient ce phénomène migratoire clandestin depuis le mythe colonialiste du prestige conféré à la Métropole jusqu'à la peinture de la misère endémique sur le continent, en mettant un point d'honneur à dépeindre la mauvaise gouvernance des régimes politiques à la tête des États africains, surtout que la plupart des migrants clandestins sont loin d'être pauvres. C'est pourquoi l'analyse se présente finalement comme un appel à la constitution d'une véritable Union Africaine (U.A.) portée par les valeurs de la bonne gouvernance, seul gage d'incitation des Africains à abandonner l'aventure migratoire clandestine en vue de participer au développement du continent pour une Renaissance Africaine certaine.

MOTS-CLÉS

Immigration illégale, mauvaise gouvernance, Union africaine, bonne gouvernance, renaissance africaine.

ABSTRACT

This reflection focuses on the issue of illegal immigration. Starting from the sociocritical methodological axis, it strives to give the reasons which justify this clandestine migratory phenomenon from the colonialist myth of the prestige conferred on the metropolis to the painting of rampant misery on the continent by putting a point of honour to portray the poor governance of political regimes at the head of African states since most illegal migrants are far from being poor. This is why the analysis is finally presented as a call for the constitution of a real African Union (A. U.) carried by the values of good governance, the only guarantee of incitement of Africans to abandon the clandestine migratory adventure in to participate in the development of the continent for a certain African Renaissance.

KEYWORDS

Illegal immigration, Poor governance, African Union, Good governance, African Renaissance.

PONTI / PONTS

langues littératures civilisations des pays francophones

ISSN : 2281-7964

n. 24, 2024

DOI : 10.54103/2281-7964/27986

CITATION :

Arsène BLÉ KAIN, « *Destins de clandestins* de Josué Guébo : une rhétorique de l'immigration illégale pour la Renaissance de l'Afrique », *Ponti/Ponts*, n. 24, 2024, pp. 35-43.

Submitted : 16.01.2024

Accepted : 27.08.2024

Published : 27.01.2025

Open Access & Double-blind Peer-Reviewed



INTRODUCTION

La prise en compte de l'immigration illégale en tant que modalité littéraire et matrice de narrativité a suscité plusieurs publications. Elle a permis, en ce qui concerne singulièrement l'Afrique subsaharienne, l'émergence de romanciers qui traduisent dans leurs œuvres un imaginaire des heures et malheurs du migrant clandestin. C'est cette situation que retrace l'écrivain ivoirien Josué GUÉBO dans *Destins de clandestins* à travers les histoires croisées de deux jeunes migrants africains. Comment l'auteur s'y prend-t-il pour présenter, dans son roman, la condition de migration irrégulière ? Ces déplacements clandestins des populations africaines vers les métropoles occidentales ne révèlent-ils pas une certaine perception de l'Europe par les migrants ? *Destins de clandestins* n'est-il pas, en fin de compte, le roman du refus de Josué GUÉBO de l'immigration clandestine qu'il appréhende comme une sérieuse menace pour le développement de l'Afrique ?

Partant du postulat que l'immigration illégale constitue un problème social, la présente étude, à orientation méthodologique sociocritique, s'intéresse non seulement à ce phénomène en tant que recherche forcenée, par de jeunes Africains, d'un ailleurs heureux, mais elle permet surtout de comprendre comment le leurre d'une Europe paradisiaque permet d'espérer la Renaissance de l'Afrique.

1. L'IMMIGRATION CLANDESTINE : PASSAGE OBLIGÉ DES AFRICAINS POUR UN AILLEURS HEUREUX ?

Si, de tout temps, la mobilité a fait partie intégrante de l'humanité, la fin du XX^e siècle et le XXI^e siècle connaissent, du fait de la mondialisation, une intensification des déplacements humains. Aujourd'hui, avec la mondialisation économique, le progrès rapide dans les technologies de l'information, de la communication et des transports, on assiste à un développement extraordinaire de la migration internationale¹. En ce qui concerne le continent africain en général, et en particulier pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne, ces migrations se font certes d'un pays à un autre du continent, mais celles s'effectuant vers les pays occidentaux demeurent les plus spectaculaires, avec le phénomène de l'immigration clandestine. Un tel phénomène est la thématique privilégiée du roman *Destins de clandestins* de l'écrivain ivoirien Josué GUÉBO, enseignant-chercheur en histoire et philosophie des sciences, dont l'écriture demeure résolument tournée vers la défense de l'idéal égalitaire.

À partir de la vie quotidienne morose du personnage de Danon et de sa rencontre avec le personnage de Viepp qui l'incite à l'aventure en Occident, Josué GUÉBO présente le voyage clandestin par la mer de jeunes Africains du Sud du Sahara vers l'Europe. Les souffrances endurées lors de la traversée et l'échec de la tentative qui les font retourner au bercail les décident désormais à faire le tour des établissements scolaires en vue d'éveiller la conscience des jeunes sur l'inanité de l'aventure migratoire clandestine.

L'immigration clandestine, ou immigration illégale, ou encore immigration irrégulière, appelée aussi immigration discrète de façon euphémique, est, de fait, une des problématiques sociales auxquelles sont aujourd'hui confrontés les pouvoirs publics en Afrique. Les immigrés clandestins constituent une catégorie de personnes qui sont entrées dans le pays d'accueil sans suivre les formalités administratives requises. L'inaccessibilité de l'obtention du visa oblige ces gens à utiliser des moyens fourbes pour se retrouver sur la terre d'accueil ; d'où la ruée vers la Méditerranée, lieu de passage et carrefour d'échanges important, qui est aujourd'hui le premier espace migratoire du monde², l'espace de référence de la migration clandestine en Afrique. C'est cette voie que choisissent Viepp et Danon, les personnages migrants principaux de *Destins de clandestins*. Viepp, par exemple, ne rêvait que de partir pour l'Europe par la mer :

¹ Azzouz KERDOUN, « L'immigration irrégulière et la protection des droits fondamentaux », *Revue québécoise de droit international*, vol. 31, n. 1, 2018, pp. 91-118 : p. 93.

² *Ibid.*, p. 92.

Viepp avait à présent réussi à mobiliser la coquette somme de deux millions de francs ! [...] cette somme lui permettrait largement d'effectuer le voyage vers l'Europe en passant par la mer. Aller en Europe sans avoir à remplir ces nombreux formulaires compliqués et ennuyeux ? Viepp ne rêvait pas de mieux ! ».³

En dépit de nombreuses fortunes malheureuses des migrants, dont les voyages effectués dans la précarité sur cette mer s'achèvent souvent par des tragédies (embarcations de fortune engagées sur des flots tumultueux, fourberie des passeurs, traites humaines, naufrages, etc.), le nombre des candidats au départ s'accroît de jour en jour. En effet, la grosse pirogue dans laquelle Viepp et Danon embarquent contient jusqu'à cinq cents personnes :

Au début, Danon se met à compter les passagers qui prenaient place, progressivement, dans la barque. Il compta jusqu'à cent, deux cents, trois cents, puis épousé de voir défiler tant de gens, il détourne le regard, notant seulement que la grosse pirogue contient à peu près cinq cents personnes quand elle se détache de la rive.⁴

Une telle recrudescence du phénomène migratoire des Africains vers l'Occident laisse croire que de réelles motivations y demeurent attachées. L'image idyllique de l'Europe forgée par le colonialisme pourrait d'emblée expliquer cet engouement des populations africaines pour l'Occident. Ayant été colonisées, elles ressentent une grande attraction et une réelle fascination pour les pays des colonisateurs. François NAUDILLON et Jean OUÉDRAOGO révèlent ainsi le rêve et l'attrait suscités chez l'Africain par la description mythique de la ville de Paris⁵. L'idée que se fait de l'Europe le personnage de Viepp dans *Destins de clandestins* en est une parfaite illustration :

L'Europe est, selon Viepp, un grand continent où tout le monde mange à sa faim et où même les chiens prennent des pots de yaourt au dessert. Il affirme même qu'en Europe, ni mouches ni cafards n'existent. Il n'y a, dit-il, ni mauvaise odeur ni fruit qui ne soit sucré. Là-bas, c'est le règne du bonheur [...]. Viepp est formel : contrairement aux robinets qui ne servent que de l'eau en Éburnie, toutes les pompes d'Europe répandent, à volonté, des boissons sucrées, du yaourt, du café, du chocolat, de la crème glacée.⁶

Le prestige que confère alors un voyage à Paris est le signe de la réussite de la politique d'assimilation mise en place par le colonisateur pendant la période de soumission de l'Afrique, si bien que le colonisé développe un réel sentiment d'appartenance à l'ancienne métropole. La prétendue réussite sociale de ceux qui ont fait le déplacement à Paris, qui y vivent et offrent aux autres quelques présents lors de leurs vacances, entretient ce mythe de l'Occident comme un espace de bonheur. Une telle vision des choses n'est pas seulement l'apanage du roman africain migrant. Dès les origines, le roman africain s'est, en effet, tourné vers le voyage en Europe. *Un nègre à Paris* de Bernard Dadié « où le voyage à Paris représente l'aboutissement d'un projet, ou plus exactement d'un rêve longtemps caressé par le narrateur, et nourri d'images empruntées, pour une bonne part, au bagage scolaire d'un ancien élève de l'école William-Ponty »⁷ en est un exemple patent.

Le paupérisme galopant du fait de perspectives d'emploi et d'épanouissement sombres ou étriquées demeure aussi une des causes réelles de la plupart des départs. Viepp pointe du doigt cette réalité quand il met en parallèle les millions collectés sur quatre ans avec ce qu'il aurait pu gagner en Europe : « Dans

³ Josué GUÉBO, *Destin de clandestins*, Abidjan, Vallesse, 2018, p. 31-32.

⁴ *Ibid.*, p. 55.

⁵ François NAUDILLON, Jean OUÉDRAOGO, *Images et mirages des migrations dans les littératures et les cinémas d'Afrique*, Paris, Mémoire d'encrier, 2011, p. 12.

⁶ Josué GUÉBO, *op. cit.*, p. 35.

⁷ Chevrier JACQUES, « Lecture d'*Un Nègre à Paris* : où il est prouvé qu'on peut être Parisien et raisonner comme un Agni », *L'Afrique littéraire et artistique*, n. 85, p. 43.

notre pays, j'ai mis quatre ans pour économiser une telle somme, mais en Europe, en un seul mois, nous pouvons avoir plus de deux millions »⁸.

Après les joies de la première décennie des indépendances, l'on voit s'installer en Afrique, de plus en plus souvent, des régimes politiques dictatoriaux et corrompus qui accaparent les richesses économiques nationales au détriment de la majorité de la population. L'immigration en Occident, espace de liberté et de réalisation des ambitions professionnelles, devient, à cet effet, la seule voie pour obtenir un emploi à la mesure de ses compétences afin de sortir sa famille du dénuement. Danon, personnage principal de *Destins de clandestins*, rêvait « d'être footballeur [ou] musicien [...] acclamé par des milliers de supporters et d'admirateurs ».⁹ Viepp désirait être « un industriel vivant en Occident et fabriquant des chaussures de marque [que] des chefs d'État, des magnats de l'économie, des membres de familles royales, des figures capitales du clergé, des patrons de multinationales porteraient »¹⁰.

L'Occident perçu comme le monde de référence attire donc les Africains qui mettent tout en œuvre pour s'y rendre avec la certitude de réaliser leur rêve d'une réussite sociale ou d'un mieux-être difficile à obtenir dans le lieu d'origine. L'immigration clandestine concerne certes généralement les habitants de pays relativement pauvres vers des pays plus riches, mais, contrairement cependant à l'opinion commune, ce ne sont pas seulement les pauvres qui migrent.

S'adonnent également à l'immigration clandestine des personnes qui ont quelques moyens. Ceux-ci espèrent, en effet, une meilleure promotion sociale à l'étranger comparativement à celle qu'elles ont dans leur pays. Le personnage de Viepp, par exemple, débourse jusqu'à deux millions de francs CFA pour s'y engager : « Viepp avait à présent réussi à mobiliser la coquette somme de deux millions de francs ! Après trois ans de labeur et de privations multiples, cette somme lui permettait largement d'effectuer le voyage vers l'Europe en passant par la mer »¹¹. Les multiples obstacles administratifs à la délivrance du visa pour un voyage régulier contraignent, de fait, les demandeurs à choisir la clandestinité pour réaliser leur rêve d'expatriation. Le personnage de Viepp est, en effet, heureux de savoir qu'en passant par la mer il n'aurait pas « à remplir ces nombreux formulaires compliqués et ennuyeux »¹² pour aller en Europe. Les multiples tracasseries qui jonchent le parcours de demande de visa ne permettent pas à une bonne partie de la population africaine d'effectuer un voyage légal. BOURGEOIS et POLLONO lèvent, à cet effet, un coin du voile sur les contentieux liés à la délivrance des visas en Afrique :

Face à une politique des visas devenue un implacable outil de régulation de l'immigration, la justice est amenée à annuler 40% des décisions de refus dont elle est saisie. Mais la multiplication des obstacles dressés par l'administration dans le parcours d'une population fragilisée par la distance et la suspicion la rend inaccessible à l'immense majorité des personnes qui se voient refuser un visa d'entrée en France.¹³

Plusieurs recherches assertent pourtant que le fait migratoire occupe une place disproportionnée dans les débats politiques européens, notamment face à ce qu'il représente en termes démographiques. Sur les 8,4 millions de migrants en Afrique de l'Ouest, moins de 10% d'entre eux se dirigent vers l'Europe¹⁴. Une telle affirmation est renchérrie par David LESSAULT et Cris BEAUCHEMIN qui soutiennent que les migrants africains ne constituent que 10% de l'ensemble des immigrés¹⁵. Mieux, ils font remarquer que, même si les pays d'Europe constituent la première destination des migrants d'Afrique

⁸ Josué GUÉBO, *op. cit.*, p. 37.

⁹ *Ibid.*, p. 7-9.

¹⁰ *Ibid.*, p. 31.

¹¹ *Ibid.*, p. 31.

¹² *Ibid.*, p. 32.

¹³ Loïc BOURGEOIS, Fleur POLLONO, « La délivrance des visas rattrapée par l'idéologie sécuritaire », *Plein droit*, n. 136, 2023, p. 7-11 : p. 7.

¹⁴ Carole FILIU MOUHALI, « Migrations africaines : au-delà des frontières », 31 janvier 2022, <https://lemag.ird.fr/fr/migrations-africaines-au-dela-des-frontieres>

¹⁵ David LESSAULT, Cris BEAUCHEMIN, « Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité » *Populations et sociétés*, vol. 1, n. 452, 2009, pp. 1-4 : p. 1.

subsaharienne, les États-Unis représentent aujourd’hui, avec 24% de migrants africains, le premier pays d'accueil et que, même en Europe, de nouveaux pays de destination comme l'Italie, l'Espagne, Le Portugal, la Grèce émergent¹⁶ et font reculer à des places lointaines des pays comme la France où pourtant le débat sur l'immigration fait de plus en plus rage¹⁷. C'est dire que l'immigration clandestine des ressortissants d'Afrique subsaharienne vers l'Europe n'a pas encore atteint un seuil alarmant et peut donc être jugulée. Si l'on considère les moyens utilisés pour le déplacement clandestin, les péripéties du voyage ou les mesures mises en place pour la contenir, elle fait beaucoup plus de torts aux migrants clandestins. Comme le déclare l'ancien Président français Jacques CHIRAC, « derrière [les réseaux d'immigration illégale] se dissimule un trafic épouvantable et mafieux »¹⁸. Les migrants clandestins dont il s'agit ont, du reste, leur place en Afrique et ont même un véritable rôle à jouer dans la Renaissance du continent.

2. L'IMMIGRATION CLANDESTINE : DU LEURRE D'UNE EUROPE PARADISIAQUE À LA LUEUR DE LA RENAISSANCE AFRICAINE

Le rêve des personnages de *Destins de clandestins*, de réaliser leurs ambitions pour un mieux-être social individuel et familial en rejoignant l'Europe, s'effiloche au fur et à mesure de leur engagement dans le parcours de clandestin qu'ils ont choisi. La déception commence déjà à poindre dès l'entame de cette aventure. Si, initialement, les migrations se faisaient à bord des cargos destinés à des marchandises, progressivement, les cargos cèdent la place à des embarcations de fortune ; d'où la désillusion de Danon :

Après cinq jours d'attente et de marchandage, l'embarcation qui doit les conduire vers l'Europe est enfin arrivée. À vrai dire, Danon est un peu déçu. Il espérait que les passeurs auraient affrété un grand bateau bien décoré et croulant sous le poids de belles lumières. Mais l'engin qui a été annoncé comme le moyen du voyage vers l'Europe est plutôt modeste, sobre et même un peu ridicule. C'est une barque à peine plus confortable qu'une pirogue.¹⁹

Pire, le nombre pléthorique de passagers qui embarquent sur la pirogue laisse également pantois Danon : « La grosse pirogue contient à peu près cinq cents personnes quand elle se détache de la rive »²⁰. Ce surnombre tourmentant pour Danon, et certainement impensable sur une telle barque pour le lecteur non migrant, engendre chez les migrants divers malaises : « Le jeune homme a la nausée et le vertige, [...], les lèvres sèches et le visage dégoulinant de sueur. [...] l'on a du mal à respirer l'air pur, tant la foule y est immense »²¹.

La désillusion du migrant clandestin est également perceptible pendant le voyage. L'embarcation des migrants est, en effet, attaquée en mer²². Quand elle accoste une berge, elle subit encore des tirs²³. Bien plus qu'une attaque hasardeuse, cette agression constitue une stratégie des passeurs pour non seulement réduire le nombre pléthorique de passagers, mais surtout abandonner les migrants après leur avoir pris les frais de voyage. Il s'agit bien d'une arnaque que Viepp comprend finalement dans l'avion qui le rapatrie dans son pays :

¹⁶ David LESSAULT, *op. cit.*, p. 4.

¹⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁸ Gumisai MUTUME, « L'émigration africaine : tensions et solutions », *Afrique Renouveau*, vol. 19, n. 4, janvier 2006, p. 15.

¹⁹ Josué GUÉBO, *op. cit.*, p. 53.

²⁰ *Ibid.*, p. 55.

²¹ Roland BARTHES, *Le Plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973, pp. 25-26.

²² Josué GUÉBO, *op. cit.*, p. 56.

²³ *Ibid.*, p. 59.

Viepp réalise nettement que les passeurs et les assaillants sont tous complices, formant un vaste réseau d'escrocs, réunis pour tirer le maximum de profit des voyageurs clandestins. Ceux qui tiraient ne prenaient-ils pas la peine d'éviter soigneusement leur compatriote, conducteur de la barque ? C'était leur complice. Ce dernier faisait donc semblant de fuir la berge, mais ce n'était qu'une manœuvre pour alléger la barque de ses occupants.²⁴

Bien plus qu'une simple tromperie, les passeurs profitent du rôle qui leur est dévolu pour s'adonner au trafic humain. Les passeurs collaborent, en effet, avec des groupes mafieux qui utilisent les migrants soit comme des esclaves soit en tant que ressources humaines pour alimenter les groupes djihadistes qui pullulent dans le désert du Sahara :

[...] de nombreux migrants en Libye étaient alors pris au piège, par des bandes armées, dépouillés de leurs papiers et vendus comme des bêtes de somme. [...] certains clandestins, téméraires, [...], étaient purement et simplement fusillés, tandis que les plus prudents étaient acheminés sur des marchés clandestins où l'on les vendait comme esclaves.²⁵

Une fois réduits en esclavage, les migrants subissent divers traitements humiliants et déshumanisants :

[...] un jeune homme [...] capturé en Libye [...] disait avoir été enchaîné, battu et torturé chaque matin et chaque nuit. Les marchands d'esclaves, disait-il, n'hésitent pas à expédier des vidéos aux proches des détenus où l'on voyait les captifs à supplier leurs tortionnaires, mais aussi et surtout leur famille de leur venir en aide en payant la somme qu'exigeaient les ravisseurs [...]

[...] une jeune femme de 22 ans [...] affirmait avoir été violée par des hommes qui l'avaient retenue captive dans un camp non loin d'Ajdabiya, dans le nord-est du pays.²⁶

Même le personnage de Viepp qui a réussi à rester dans la barque après les tirs contre leur embarcation et qui échoue sur la côte de Lampedusa réalise la vanité de leur rêve de rejoindre l'Europe. Secouru à quelques centaines de mètres de Lampedusa par les gardes côtes italiens, Viepp est désagréablement surpris, voire brutalement déçu de constater que des Blancs venus d'autres pays d'Europe font partie des migrants :

La déception du jeune homme est vive. [...] Comment se fait-il qu'au milieu du dénuement extrême de ce camp, l'on retrouve des Blancs, de nombreux Blancs tout aussi pauvres, sinon plus démunis que lui ? [...] Comme lui, de nombreuses personnes démunies originaires d'Europe vivent la misère en Europe. Cette terre n'est donc pas le paradis, loin s'en faut ! [...] Viepp a pu noter aux abords des voies la présence de nombreux clochards et mendiants de toutes les races : Blancs et Noirs.²⁷

Le leurre d'une Europe paradisiaque des migrants africains s'achève finalement, dans les meilleurs des cas, par le rapatriement au lieu d'origine : « Les autorités occidentales ont décidé de rapatrier Viepp dans son pays d'origine ».²⁸ D'autres, moins heureux, passeront de vie à trépas. De cinq cents personnes à l'embarquement, « sur les deux cents passagers de la chaloupe [après l'attaque en mer], seules trente-sept personnes furent sauvées [à Lampedusa, après la dislocation de la barque] »²⁹.

Les nombreux déboires des migrants clandestins les conduisent à une prise de conscience qui les amène à éveiller, à leur tour, la conscience de ceux qui, demeurés sur le continent, nourrissent toujours le rêve de partir pour l'Occident par la mer :

²⁴ *Ibid.*, p. 88.

²⁵ *Ibid.*, p. 78.

²⁶ *Ibid.*, pp. 78-79.

²⁷ *Ibid.*, p. 72.

²⁸ *Ibid.*, p. 74.

²⁹ *Ibid.*, pp. 72-73.

Viepp n'a dès lors qu'une seule idée : retourner dans son pays afin de déconstruire le mensonge des idées édéniques que l'on projette à propos de l'Europe [...]. Il décide d'écrire une longue lettre qu'il fera publier dans tous les journaux de son pays, pour sensibiliser ses jeunes compatriotes sur les dangers de l'immigration clandestine.³⁰

Le bonheur que cherchent les migrants en Europe se trouve pourtant en Afrique. Il suffit juste de croire en l'Afrique et d'être inventif pour exploiter les nombreuses richesses du sol et du sous-sol dont regorge le continent. C'est ainsi qu'il faut comprendre les réminiscences du personnage de Viepp relativement aux cours de géographie reçus au collège et qui portaient sur les innombrables ressources du continent : « cobalt, manganèse, fer, or, diamant... »³¹.

De retour de leur mésaventure, Viepp et Danon décident alors de sensibiliser leurs compatriotes sur les dangers de l'immigration clandestine en organisant des conférences dans des lycées. Ils informent les élèves et les personnels des lycées que « personne ne doit croire que l'Occident ou l'Europe est un vaste lieu de paradis où personne n'a faim »³². Ils concluent que « La richesse et le bonheur ne dépendent donc pas du lieu où l'on décide d'aller vivre, mais de l'effort que l'on décide de faire là où l'on vit déjà »³³. Seule importe donc la détermination.

Au-delà de cette exhortation des Africains au travail, *Destins de clandestins* évoque en filigrane la question des conditions politiques à mettre en œuvre en vue de freiner l'exode des Africains vers l'Occident à travers l'immigration clandestine. Ce n'est donc pas un hasard que Viepp, à son arrivée à l'aéroport, fait allusion aux grands titres des journaux de la presse écrite :

[...] Il s'avise à consulter les titres des journaux.

Aussi agressifs les uns que les autres, ces gros titres n'évoquent que la politique et des querelles partisanes. Rien ici n'aborde le sort des jeunes gens livrés au chômage, à la précarité et à la misère.³⁴

Les classes politiques africaines, notamment les dirigeants des États, ne semblent, en effet, pas avoir de programmes sérieux pour leurs populations, en général, et, en particulier, pour leur jeunesse. Cette gouvernance à vue est une des raisons majeures qui poussent les populations les plus vulnérables (les pauvres, les analphabètes ou les personnes peu instruites, et donc sans diplôme) à l'aventure clandestine. À travers la révolte de Viepp devant les titres des journaux, *Destins de clandestins* apparaît comme un appel à l'union des politiques africains autour d'une vision commune dans une synergie d'énergies et d'actions pour proposer aux peuples africains, et surtout à la jeunesse, des perspectives un peu plus reluisantes en termes d'emploi et de projets structurants. L'exacerbation de l'immigration clandestine dans tous les pays du continent en fait ainsi un problème social continental. La solution à apporter à ce phénomène devra donc être continentale. Au-delà du cadre restreint des micro-nations, l'adresse de Josué GUÉBO est une interpellation de l'Union Africaine (U. A.). L'U. A., souvent décrite comme un syndicat de chefs d'État essentiellement préoccupés à couvrir les dérives des uns et des autres, souffre, aux dires de Christophe CHATELOT, d'un manque de dirigeants à la vision réellement panafricaniste³⁵. Il urge que cette organisation panafricaine devienne un véritable mouvement panafricaniste qui incite chaque État africain à s'inscrire dans la bonne gouvernance.

Si, en effet, les régimes politiques à la tête des pays africains sont issus d'élection transparente et ouverte et qu'ils constituent ainsi l'émanation de la volonté du peuple, ils s'attéleraient certainement à

³⁰ *Ibid.*, p. 74.

³¹ *Ibid.*, p. 90.

³² *Ibid.*, p. 105.

³³ *Ibid.*, p. 105.

³⁴ *Ibid.*, p. 93.

³⁵ Christophe CHATELOT, « L'Union africaine manque de dirigeants à la vision réellement panafricaine », *Le Monde Afrique*, 4 janvier 2022, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/01/04/l-union-africaine-manque-de-dirigeants-a-la-vision-reellement-panafricaine_6108185_3212.html

faire des offres politiques décentes à leurs populations. Ils s'évertueraient à garantir les droits de tous et à éradiquer la corruption de sorte que les perspectives d'accéder aux emplois soient visibles et justes. Les inégalités dans la répartition des richesses s'amenuiseraient puisque l'accès à l'emploi se ferait sur une base juste, de même que les promotions dans le travail. Une telle politique retiendrait assurément la grande majorité des migrants puisque certaines études ont démontré que, parmi les migrants, 58 % avaient un emploi ou allaient à l'école au moment du départ et que la majorité de ceux qui étaient employés avait un salaire compétitif, même si la moitié de ces travailleurs affirme que leur rémunération était insuffisante³⁶.

C'est à ce prix que la Renaissance africaine en tant que véritable révolution des Africains et des nations africaines pour atteindre un renouveau culturel, scientifique et économique se réalisera. Une telle Renaissance passe donc par la voie de l'intégration africaine ; d'où le sens de la recommandation de Saïd Bouamama :

Il est difficile d'être « révolutionnaire » tout seul ; la révolution se pense avant tout de façon collective. [...] personne ne peut prétendre détenir un savoir exhaustif sur l'Afrique et, encore moins, incarner à lui seul le continent. Il faut donc garder à l'esprit le caractère éminemment collectif de l'effort révolutionnaire africain.³⁷

À la lumière de cette indication de Saïd BOUAMAMA, l'on peut dire que *Destin de clandestins* de Josué GUÉBO contribue aussi aux débats sur l'immigration clandestine à travers sa dimension politique. Il s'agit pour Josué GUÉBO d'exiger une réorientation de la politique telle qu'elle est faite en Afrique pour la mettre exclusivement au service du bien-être de la population. Il s'agit également, pour lui, de penser le développement du continent non point à partir d'États isolés, mais en termes de Confédération d'États puisque le problème à résoudre a un retentissement continental ; d'où la nécessité de donner une âme nouvelle à l'intégration par le haut incarnée par l'Union Africaine (U. A.) à travers un engagement réel des politiques au profit des peuples unis par le bas ; toute chose qui freinerait un tant soit peu le fléau que constitue l'immigration clandestine et impulserait une Renaissance africaine arrimée à la bonne gouvernance.

CONCLUSION

L'immigration clandestine est devenue depuis les années 1980 un fléau social en Afrique. Du mythe colonialiste du prestige conféré par un voyage en Occident à la misère galopante qui assaille de jour en jour les Africains du fait de régimes politiques accaparant toutes les richesses nationales pour eux et leurs proches sans proposer de perspectives d'emploi aux populations, le salut des Africains ne semblent résider finalement que dans un hypothétique départ pour l'Occident. Les conditions administratives multiples qui se posent comme des barrières infranchissables pour l'obtention d'un visa finissent par les pousser vers une immigration illicite qui se transforme en un véritable cauchemar. Si, les moins heureux y laissent leur vie, les plus chanceux sont simplement abandonnés ou réduits en esclavage par les passeurs ; ce qui les conduit à une prise de conscience de sorte que, à leur retour dans le pays d'origine, ils se font le devoir de sensibiliser ceux qui sont restés au pays et aspirent encore fortement à faire le voyage en Occident par la Méditerranée.

Au-delà de cette campagne contre l'immigration clandestine par le partage de l'expérience malheureuse des migrants rapatriés, *Destins de clandestins* semble révéler que seules de saines conditions politiques contribueraient à endiguer le phénomène de l'immigration clandestine. Le phénomène étant identique à tous les pays de l'Afrique subsaharienne, il urge de souhaiter que l'Union Africaine (U. A.) devienne un véritable creuset de l'intégration africaine en portant aux différents

³⁶ Direction de l'information légale et administrative, *Migrations africaines vers l'Europe : les données du rapport du PNUD*, www.vie-publique.fr, 25 septembre 2019, Consulté le 12 mars 2023.

³⁷ Saïd Bouamama, *Figures de la révolution africaine : de Kenyatta à Sankara*, Paris, La Découverte, 2014, p.18.

régimes à la tête des pays africains les valeurs de la bonne gouvernance, seule gage d'incitation des Africains à abandonner l'aventure migratoire clandestine en restant sur leurs terres pour participer à la Renaissance de l'Afrique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Saïd BOUAMAMA, *Figures de la révolution africaine : de Kenyatta à Sankara*, Paris, La Découverte, 2014.
- Loïc BOURGEOIS, Fleur POLLONO, « La délivrance des visas rattrapée par l'idéologie sécuritaire », *Plein droit*, n. 136, 2023, pp. 7-11.
- Christophe CHATELOT, « L'Union africaine manque de dirigeants à la vision réellement panafricaine », *Le Monde Afrique*, 4 janvier 2022, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/01/04/l-union-africaine-manque-de-dirigeants-a-la-vision-reellement-panafricaine_6108185_3212.html
- Jacques CHEVRIER, « Lecture d'*Un Nègre à Paris : où il est prouvé qu'on peut être Parisien et raisonner comme un Agni* », *L'Afrique littéraire et artistique*, n. 85, pp. 42-50.
- Carole FILIU MOUHALI, « Migrations africaines : au-delà des frontières », 31 janvier 2022, <https://lemag.ird.fr/fr/migrations-africaines-au-dela-des-frontieres>.
- Josué GUÉBO, *Destin de clandestins*, Abidjan, Vallesse, 2018.
- Azzouz KERDOUN, « L'immigration irrégulière et la protection des droits fondamentaux » *Revue québécoise de droit international*, vol. 31, n. 1, 2018, pp. 91-118.
- David LESSAULT, Cris BEAUCHEMIN, « Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité » *Populations et sociétés*, vol. 1, n. 452, 2009, pp. 1-4.
- Direction de l'information légale et administrative, *Migrations africaines vers l'Europe : les données du rapport du PNUD*, www.vie-publique.fr, 25 septembre 2019, Consulté le 12 mars 2023.
- Gumisai MUTUME, « L'émigration africaine : tensions et solutions », *Afrique Renouveau*, Département de l'information des Nations-Unies, vol. 19, n. 4, janvier 2006, pp. 3-24.
- François NAUDILLON, Jean OUÉDRAOGO, *Images et mirages des migrations dans les littératures et les cinémas d'Afrique*, Paris, Mémoire d'encrier, 2011.